



## Fin de contrat après 4 ans et demi

Par **dav2150**, le **29/04/2009** à **21:03**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD dans une maison de retraite. Je suis en congé de maternité jusqu'au 12 juin.

Je travaille dans cette maison de retraite depuis 4 ans et demi ou j'ai accumulé 24 contrats. J'ai reçu ce jour une lettre recommandée m'indiquant que mon contrat ne serait pas renouvelé à cause de l'embauche d'une personne "Titulaire".

Le soucis c'est que je suis une des plus anciennes CDD. Il y a encore 5 personnes qui sont arrivés après moi et qui travailleront toujours.

De plus il y a un mois la directrice a embauché en CDD deux autres filles.

Mes questions sont :

Que puis-je faire pour contester cet arrêt de contrat ?

Avez-elle le droit de me faire autant de CDD avec le même motif pendant 3 ans et 1 an et demi ?

A-t-elle le droit de ne pas tenir compte de l'ancienneté ?

Merci à vous pour vos réponses

Sandra